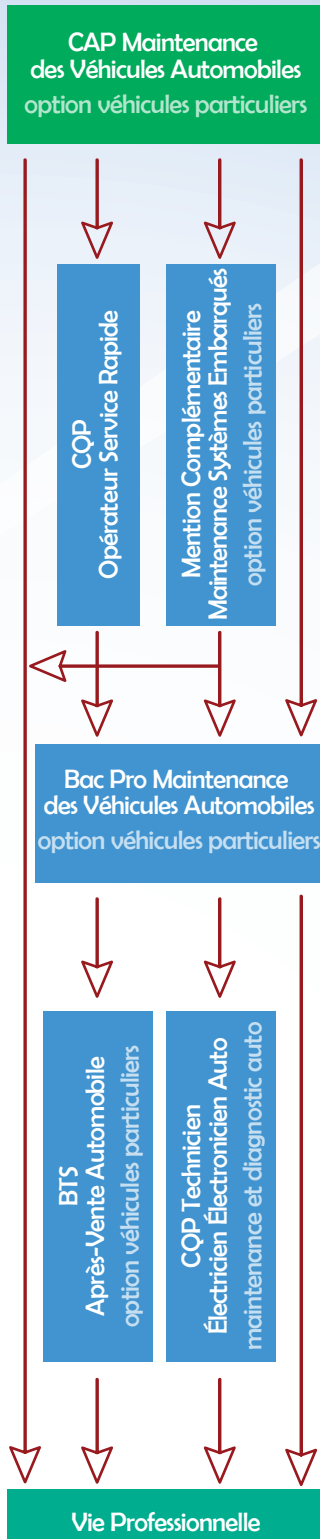


CAP

maintenance des véhicules automobiles

option véhicules particuliers



+ Le Métier :

Passionné par les voitures et la mécanique, le mécanicien de maintenance des voitures particulières réalise l'entretien courant et la réparation des organes mécaniques défectueux.

Il se charge de changer ou de remettre en état les éléments endommagés. Sa responsabilité est importante car la sécurité du conducteur dépend de la qualité de son intervention.

Il entretient son poste de travail et applique les procédures de qualité de l'entreprise. Il contrôle et répare les ensembles mécaniques en utilisant la documentation technique et les appareils de mesure.

Il peut être amené à accueillir les clients, à commenter les travaux effectués et à expliquer le fonctionnement d'un équipement.

Il intervient dans les réseaux après-vente des constructeurs qui réalisent la maintenance, la réparation et la vente de voitures particulières ou dans les entreprises qui disposent d'une flotte automobile dont elles assurent la maintenance.



+ Les Perspectives d'évolution :

La formation CAP en alternance facilite l'entrée directe dans la vie active.

Elle peut être complétée par un(e) :

MC* **Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile**
option véhicules particuliers
en 1 an

CQP* **Opérateur service rapide**
en 1 an

Bac Pro **Maintenance des véhicules automobiles**
option véhicules particuliers
en 2 ans

* MC : Mention Complémentaire
CQP : Certificat de Qualification Professionnelle

et + encore!

du CAP au BAC PRO

CFA de l'Automobile de l'Erier

43 rue de l'Erier - B.P. 70021 - 73291 La Motte Servolex Cedex
Tel. 04 79 65 04 90 - Fax. 04 79 65 09 26
www.cfa-erier.com - formation.auto@cfa-erier.com

+ Les Modalités de la formation :

Référentiel officiel des diplômes d'État :

CAP Maintenance des véhicules automobiles - Option A : véhicules particuliers

Durée de la formation : 2 ans sous contrat d'apprentissage

Alternance : 2 semaines en entreprise / 1 semaine au CFA
Temps de formation au CFA : 910 heures, soit 26 semaines sur les 2 années
Rémunération de l'apprenti : selon le barème de la convention collective

Enseignements généraux :

- Mathématiques
- Français
- Histoire - géographie
- Anglais
- Vie sociale et professionnelle
- Sciences physiques
- Éducation physique et sportive

Enseignements technologiques et professionnels :

- Atelier
- Analyse fonctionnelle et structurelle
- Technologie professionnelle



suivi pédagogique et
bilan de la formation en entreprise

+ Les Conditions d'inscription :

L'inscription est ouverte :

- aux jeunes âgés de 15 ans avec le niveau de 3e
- aux jeunes âgés de 16 ans avant le 31 décembre de l'année en cours quel que soit le cursus scolaire

Procédure d'inscription :

- Nous faisons connaissance :
 - ↳ dossier de renseignements
 - ↳ entretien
 - ↳ validation du dossier
- Vous recherchez une entreprise :
 - ↳ attestation de l'entreprise
 - ↳ validation de la candidature
 - ↳ signature du contrat
- Convocation pour la rentrée :
 - ↳ calendrier de la formation
 - ↳ début de la formation

L'inscription est gratuite



et + encore!

du CAP au BAC PRO

CFA de l'Automobile de l'Erier

43 rue de l'Erier - B.P. 70021 - 73291 La Motte Servolex Cedex
Tel. 04 79 65 04 90 - Fax. 04 79 65 09 26
www.cfa-erier.com - formation.auto@cfa-erier.com